

Guerres africaines

De la compétition ethnique à l'anomie sociale

Michel Adam



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/7978>

DOI : [10.4000/etudesrurales.7978](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.7978)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 167-186

Référence électronique

Michel Adam, « Guerres africaines », *Études rurales* [En ligne], 163-164 | 2002, mis en ligne le 01 janvier 2004, consulté le 06 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/7978> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.7978>

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_163&ID_ARTICLE=ETRU_163_0167

Guerres africaines. De la compétition ethnique à l'anomie sociale

par Michel ADAM

| Éditions de l'EHESS | *Études rurales*

2002/3-4 - N° 163-164

ISSN 0014-2182 | ISBN 2-7132-1793-8 | pages 167 à 186

Pour citer cet article :

—Adam M., Guerres africaines. De la compétition ethnique à l'anomie sociale, *Études rurales* 2002/ 3-4, N° 163-164, p. 167-186.

Distribution électronique Cairn pour les Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DE LA COMPÉTITION ETHNIQUE À L'ANOMIE SOCIALE*

EN LAISSANT DE CÔTÉ LES DRAMES du Viêt-Nam, du Cambodge et de l'Afghanistan ainsi que le cas particulier de la Palestine, l'Afrique intertropicale est la région du monde où, sous des formes diverses (guerres civiles ou « interethniques », guerres internationales), se rencontre depuis trente ans le plus grand nombre de conflits armés. Par « conflits armés » nous entendons des opérations militaires engageant des combattants organisés, opérant sous une autorité unifiée et visant nominalement (sinon toujours dans les faits) des objectifs autres que le pillage. De surcroît, ces conflits ont affecté la quasi-totalité de l'aire géographique considérée. Sur les quarante-cinq pays africains localisés au sud de l'équateur, une dizaine, tout au plus, a échappé à une situation quasi chronique de violence collective tandis que près de la moitié connaissait des guerres entraînant, directement ou indirectement, la mort d'au moins 10 millions de personnes. Dans un continent déjà largement éprouvé par les effets meurtriers des désordres climatiques (notamment les épisodes de sécheresse des années 1972 à 1976), le nombre de victimes des guerres africaines a largement surpassé les chiffres des catastrophes dites

« naturelles ». Depuis les débuts de la guerre civile du Soudan (environ 2 millions de morts depuis 1958) jusqu'aux conflits plus récents du Liberia, du Sierra Leone, des deux Congo, de l'Ouganda et de la Côte-d'Ivoire (entre 500 000 et 1 million de morts), les chiffres des victimes de guerre dans l'Afrique contemporaine sont comparables à ceux des grands conflits européens du XIX^e siècle et même, pour certains pays, dépassent ceux de la Première Guerre mondiale¹ : Biafra (1967-1970) : 2 millions de morts ; Tchad (guerre civile chronique depuis 1965) : 300 000 à 500 000 morts ; Angola (guerre civile depuis 1975 faisant suite à la guerre de libération nationale) : 700 000 à 1 million de morts ; Mozambique (guerre civile de 1975 à 1992 faisant suite à la guerre de libération nationale) : peut-être 1 million et demi de morts ; Éthiopie-Érythrée-Somalie (de 1961 à nos jours) : environ 700 000 morts ; Rwanda-Burundi (plusieurs guerres civiles depuis 1964, dont le génocide de 1994) : plus de 1 million de morts.

* Cet article est une version modifiée de la communication présentée en langue espagnole le 7 novembre 2000 au colloque franco-mexicain intitulé *Identités, globalisation, démocratie*, organisé conjointement par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (CNRS-Université de Paris X-Nanterre) et le Centro de investigaciones y estudios superiores de antropología social (Université de Mexico) et tenu à San Luis Potosi (Mexique). L'auteur remercie les responsables du colloque de l'avoir autorisé à faire usage de ce texte pour une publication en langue française.

1. Guerres de la Révolution et de l'Empire : 3,5 millions (dont pertes françaises : 1,5 million) ; guerre de Crimée : 400 000 ; guerre de Sécession : 600 000 à 800 000 ; guerre de 1914-1918 : 15 millions, dont 1,4 million pour la France et autant pour l'Allemagne [Corvisier 1995 : 172 ; Dupuy et Dupuy 1986].

Guerres d'autrefois, guerres d'aujourd'hui

Une première observation, de caractère comparatiste, laisse à penser tout d'abord que l'importance remarquable des guerres en Afrique est un phénomène récent. Ragner Numelin, qui a tenté une recension des faits de guerre dans l'Afrique précoloniale à partir d'observations de voyageurs et d'ethnographes du début du XX^e siècle (1963), note que, à contre-courant des clichés répandus en Europe à cette époque, les Africains ne témoignaient pas de propensions belliqueuses particulières². Les guerres, écrit Numelin, sont en Afrique plutôt rares, leur durée est strictement limitée et les victimes peu nombreuses [1963 : 30]. Rares sont les populations africaines, note Dietrich Westermann, disposant d'armées permanentes et nombre d'entre elles, comme les Shilluk, éprouvent une grande réticence à déclencher la guerre [1912, 1952 : 151]. De nombreux témoins mentionnent que, hormis le cas des guerres esclavagistes, les enjeux des conflits se limitent le plus souvent à des rapt de femmes et à la capture de bétail [Roscoe 1915 : 190; Smith et Dale 1920, t. 1 : 170; Wagner 1940 : 226-230]. Parlant des Somali, Danakil et Oromo, Philipp Paulitschke [1893 : 254-259] relève que les guerres qui peuvent leur être imputées ne sont pas très meurtrières. Traversant l'Afrique de l'océan Indien à la région des Grands Lacs, David Livingstone insiste sur le caractère foncièrement pacifique des populations rencontrées [1857 : 32]. Des jugements comparables s'appliquent à maints peuples d'Afrique du Sud décrits comme de « paisibles agriculteurs » [Holub 1881, t. 1 : 14]. D'autres peuples réputés aujourd'hui belliqueux, tels les Hima et d'autres groupes bantous ou nilotiques de l'Ouganda et du Kenya,

sont décrits comme pacifiques [Roscoe 1907 : 108; 1909 : 190; 1915 : 190, 242, 288; 1923 : 154]. En Zambie aussi bien que chez les Maasai du Kenya, la guerre se limite à des escarmouches et des embuscades suivies d'une retraite précipitée [Hinde et Hinde 1901 : 64; Smith et Dale *op. cit.*, t. 1 : 170]. Dès que les Hima, rapporte John Roscoe, ont perdu un ou deux hommes, ils cessent le combat [1907 : 108]. Les Ila de Zambie, écrivent Edwin Smith et Andrew Dale, réduisent souvent la guerre à des combats singuliers entre « champions » [*op. cit.*, t. 1 : 175-176]³. Chez des peuples dont l'humeur martiale est, à l'époque, reconnue, comme les Touaregs, les Teda, les Maasai ou les Toposa, les guerres sont rarement longues et peu de combattants sont tués. Chez les Teda ou les Maasai, on ne pénètre pas dans le territoire des ennemis; les vaincus ne sont pas tués, mais échangés contre rançon [Hinde et Hinde *op. cit.* : 64; Letourneau 1895 : 268; Thomson 1881, t. 1 : 164]; les femmes ne sont jamais attaquées et tuées [Hinde et Hinde *op. cit.* : 64]. Beaucoup de populations africaines, notent les voyageurs, réduisent coutumièrement les occasions de guerre ou s'interdisent contractuellement de la pratiquer. Certaines ethnies – y compris parmi celles qui valorisent la guerre comme les Maasai – n'attaquent jamais par surprise mais ont pour règle de déclarer l'ouverture des hostilités [*ibid.* : 64-65]. D'après

2. Parmi les auteurs cités, mentionnons Baumann, Bohannan, Burckhardt, Cunard, Hinde, Holub, Issacs, Johnston, Letourneau, Livingstone, Partridge, Paulitschke, Roscoe, Smith et Dale, Thomson, Torday et Joyce, Wagner, Westermann, etc.

3. Voir également S.L. Hinde et H.B. Hinde [*op. cit.* : 64].

Oskar Baumann [1894 : 188], chez les Toposa, les hostilités ne peuvent être ouvertes que lorsque la lune est pleine. Les populations de la Cross River (sud du Nigeria) s'engagent solennellement à préserver la paix par des traités [Partridge 1905 : 191].

Étudiant la tradition orale, des auteurs plus récents font des observations semblables. Précédés d'une réputation de faiseurs de guerre, les Tiv du Nigeria, notent Paul et Laura Bohannan, en règlementaient sévèrement l'exercice [1953 : 25-26]. Claude Meillassoux signale que, chez les Gouro de Côte-d'Ivoire, la guerre n'avait jamais d'objectif territorial [1964 : 243]. Quoique cette intention, semble-t-il, n'ait pas été étrangère aux Bete, pourtant proches voisins des Gouro, Denise Paulme mentionne à leur propos diverses pratiques de guerre visant à réduire ses effets destructeurs : il était d'usage, dit-elle, de prévenir l'adversaire afin d'assurer l'évacuation des femmes et des enfants [1960]. Après la perte de deux ou trois combattants, la guerre prenait fin. Les vaincus devaient payer un butin (bétail, ivoire, armes, portion de terre). En contrepartie de leurs morts, ils recevaient le prix du sang⁴. De part et d'autre, les blessés étaient soignés par des hommes, les femmes ne devant pas voir couler le sang. La paix était célébrée par le sacrifice d'une chèvre dont les vainqueurs mangeaient la tête et l'avant-train, les vaincus, l'arrière-train. Dans une étude consacrée aux guerres chez les Zulu, Keith Otterbein, enfin, précise que chez ce dernier peuple toutefois, le caractère meurtrier de la guerre n'a cessé de s'aggraver tout au long du XIX^e siècle [1967].

Il n'existe aucune corrélation entre la fréquence, l'intensité ou la violence des guerres

recensées au cours de la période postcoloniale et certaines caractéristiques culturelles ou sociales propres aux différents protagonistes des conflits. Cette observation rejoint ou confirme les conclusions établies depuis longtemps par les rares spécialistes de l'anthropologie de la guerre. Quels que soient leur niveau de développement technique, leur genre de vie, leur forme d'organisation sociale et politique, quelle que soit la propension des peuples du monde à entretenir un *ethos* plus ou moins guerrier, aucun d'entre eux n'est à l'abri du risque de la guerre, lequel semble reposer sur des facteurs purement historiques, c'est-à-dire, non pas dépendant de la nature de la structure (ou du complexe culturel) mais issus d'une situation de crise affectant quelque type de structure que ce soit, indépendamment donc de sa nature propre. Afrique du Sud mise à part, examinons, à cet égard, la situation des principales grandes aires culturelles.

– Marquée par la conjugaison du pastoralisme nomade et d'une paysannerie fortement organisée, la quasi-ubiquité d'une grande religion universaliste (l'islam), l'ancienneté des courants commerciaux et des contacts avec l'Occident, l'existence de sociétés socialement stratifiées et urbanisées, l'Afrique dite sahélienne a

4. D. Paulme décrit l'usage qui consiste à arborer des trophées sexuels : le vainqueur coupait le sexe de l'ennemi et le suspendait à la porte d'une case sous le regard des femmes. De nombreux auteurs font également mention de la manducation cérémonielle des testicules par les guerriers vainqueurs. De même que la décapitation des cadavres (généralement suivie de l'exhibition des crânes), ces pratiques, qui privaient les ennemis de leur capacité à se réincarner et signaient leur mort définitive, étaient répandues dans toute l'Afrique [Partridge *op. cit.* : 229-233 ; Roscoe 1907 : 108 ; Smith et Dale *op. cit.*, t. 1 : 177-179].

connu les guerres civiles du Mali (rébellion des Touaregs), du Niger (rébellion des Touaregs), du Tchad (affrontements entre nomades toubou et populations méridionales, suivis de multiples conflits interethniques) et du Soudan (guerre civile entre Nord arabo-musulman et Sud nilo-africain).

– L’Afrique guinéenne des forêts et des savanes, renommée pour la richesse de ses traditions religieuses et artistiques, siège de très anciens royaumes et, par ailleurs, gravement maltraitée pendant plusieurs siècles par la traite esclavagiste, a souffert des guerres du Biafra, du Liberia, du Sierra Leone et, plus récemment, des multiples heurts interethniques et interreligieux du Nigeria (Ogoni, Ibo, Karimojo, Fulani, etc.) ou des menaces de guerre civile planant sur la Côte-d’Ivoire.

– L’Afrique centrale et australe, à faible densité démographique, formée de sociétés égalitaires et peu centralisées, sans courants commerciaux importants, sans tradition urbaine, sans religion universaliste, mais présentant, en raison de leur commune participation à la civilisation bantoue, une grande unité culturelle et linguistique, a enduré une situation quasi permanente de guerre civile plus ou moins meurtrière, de l’Angola au Mozambique, du Zaïre (Congo actuel) au Zimbabwe.

– L’isolat montagnard de l’Afrique des Grands Lacs (Ouganda, Rwanda, Burundi), très densément peuplé de populations paysannes sédentaires (200 à 400 habitants au km²), dominé par d’antiques régimes féodaux, a connu, depuis l’époque des indépendances, les conflits communautaires les plus dévastateurs de tout le continent.

– Formant un microcosme en soi (l’Éthiopie

montagnarde, aristocratique et paysanne, siège d’un ancien royaume chrétien, héritière d’une culture à dominante amharique ; la Somalie, désertique, occupée par des sociétés égalitaires d’éleveurs nomades musulmans, mais affichant – cas unique en Afrique – une remarquable unité ethnique et linguistique ; le Kenya et la Tanzanie, territoires composites par excellence, où s’entrecroisent paysanneries d’origine bantoue, agropasteurs égalitaires nilotiques et couchitiques, planteurs, commerçants et marins arabisés de l’océan Indien), l’Afrique orientale n’a pas échappé à des situations conflictuelles plus ou moins fratricides. Il en fut ainsi en Éthiopie (guerre civile entrecoupée d’affrontements avec la Somalie et l’Érythrée) ; en Somalie (guerre civile interclanique) ; à Zanzibar (conflits meurtriers entre Arabes, Swahili et autres groupes africains socialement dominés). En contrepoint, et en dépit de plusieurs massacres interethniques, le Kenya a pu passer, dans cet océan de violences, pour un modèle de paix civile.

Sans négliger le jeu des influences étrangères et des appuis en sous-main apportés aux divers protagonistes, peu de conflits cependant (cinq au total) ont fait l’objet d’interventions militaires extérieures. Tel fut le cas en 1967 de la guerre du Biafra (sans participation militaire directe, mais entretenue par le concours technique et les livraisons d’armes massives de plusieurs pays européens), de la guerre civile de l’Angola (soutien militaire direct de Cuba et de l’Afrique du Sud), de la guerre civile du Mozambique (appuis militaires de la Chine et de l’Afrique du Sud), de la seconde guerre entre Éthiopie et Somalie (aide militaire de l’URSS en 1977-1978), de la guerre civile

de Somalie (intervention massive des États-Unis en 1993). Ajoutons les aides militaires de la France et de la Libye dans la guerre du Tchad, celles des États-Unis et de certains pays arabes dans la guerre du Soudan. Même si certaines d'entre elles ont pu être amplifiées ou prolongées en raison de manipulations extérieures, les guerres africaines sont, dans leur majorité, davantage des guerres entre Africains que des guerres entre grandes puissances par Africains interposés.

Sur vingt-quatre conflits importants recensés depuis le début des années soixante, vingt et un se présentent sous la forme de guerres civiles. Quant aux guerres internationales ou à leurs prémices heureusement avortées (Sénégal contre Mauritanie en 1989), la plupart d'entre elles dissimulent des enjeux ethniques qui entretiennent la division à l'intérieur de l'un des deux camps (Tchad contre Libye, Tanzanie contre Ouganda, Éthiopie contre Somalie, Ouganda contre Congo). Dans un cas comme dans l'autre, un grand nombre de ces guerres présentent un caractère chronique et se prolongent pendant des décennies. Ce sont des guerres sans fin et, pour certaines d'entre elles, sans issue prévisible : guerre civile du Mozambique (la seule guerre civile africaine en voie de règlement définitif) : dix-sept ans ; guerres de l'Angola, de l'Ouganda, de la Somalie : près de vingt ans ; guerres civiles du Tchad : vingt-six ans ; guerres intestines des deux Congo, du Rwanda et du Burundi : près de quarante ans ; guerre du Soudan : quarante-deux ans.

Les référents idéologiques des conflits ne sont pas clairement affichés et, lorsqu'ils le sont, ils recouvrent fréquemment des oppositions de caractère ethnique, religieux ou encore

ethnico-religieux. Tel est le cas (quasi caricatural) de l'Angola où chaque protagoniste épouse les contours d'un groupe ethnique de référence (les Mbundu pour le Mouvement populaire de libération de l'Angola, les Ovibundu pour l'Unita, les Bacongo pour le Front national de libération de l'Angola). Bien que l'histoire récente de l'Afrique des Grands Lacs (guerres civiles du Rwanda et du Burundi) représente l'exception notable de conflits de nature sociostatutaire et socioéconomique (dont les très lointains référents ethniques avaient été depuis longtemps escamotés dans la conscience populaire), il est remarquable que, sous la gouverne d'anciens préjugés coloniaux, les protagonistes aient été, au fil des années, redéfinis par chacun des deux camps comme des groupes ethniques ennemis, identité largement mythique mais reconduite ultérieurement par les *media* internationaux. Si la dimension ethnique semble donc presque partout partie prenante, notons au passage qu'elle est plus explicite encore s'agissant des groupes de pasteurs nomades, davantage résistants aux processus d'intégration dans des ensembles étatiques dominés par des sédentaires (Touaregs du Mali et du Niger, Toubou du Niger et du Tchad, Arabes du Ouaddaï tchadien et du Soudan, groupes nilotiques de l'Afrique de l'Est, Somali de l'Éthiopie et du Kenya, etc.).

Dans plusieurs régions d'Afrique (Liberia, Sierra Leone, Congo, Ouganda, Somalie, etc.), les affrontements dégénèrent depuis peu en luttes sans merci entre bandes armées prédatrices dirigées par des sortes de « seigneurs de la guerre ». S'imposant par la terreur et le massacre des populations civiles, souvent formées d'adolescents très jeunes, voire d'enfants-

soldats, ces bandes paraissent entraînées par la cupidité ou le désespoir. Totalement privés de tout soutien populaire, vivant à l'écart des villages, leurs membres sont considérés, à l'égal des génies malfaisants, comme des « dégoûtantes créatures de brousse » [Peters et Richards 1998]. Les déserteurs ne trouvent pas d'appui auprès des villageois qui chercheraient plutôt à les massacrer. Cette évolution de la nature de la guerre suggère des transformations sociales apparues au sein des groupes ethniques ou des pays belligérants.

La question de l'État au cœur des conflits

S'il est difficile de faire apparaître en Afrique une propension particulière à la guerre (autrement dit une « culture » de la guerre s'imposant sur la longue durée); s'il est impossible d'établir des corrélations internes entre les caractéristiques socioculturelles propres à chaque pays concerné et l'émergence des faits de guerre, la tentation s'impose alors de mettre ceux-ci en relation avec certaines propriétés communes à l'ensemble des pays africains au cours de la période récente. Au risque de ressasser des évidences, comment ne pas rappeler, en effet, que, de tous les continents, l'Afrique est celui qui a connu en un seul siècle les bouleversements les plus considérables? Est-ce abuser de la patience du lecteur que d'évoquer une fois encore les métamorphoses (culturelles, sociales et psychologiques) que furent les quelques décennies d'occupation coloniale succédant aux traumatismes des ponctions esclavagistes? Dans des contextes géographiquement et culturellement composites, faut-il mentionner que la plupart des puissances coloniales ont attisé les tensions entre les groupes ethniques, allant

même, au Rwanda et au Burundi, jusqu'à construire de fausses identités ethniques sur des bases culturellement homogènes? Faut-il mentionner encore qu'à l'issue d'une décolonisation réalisée en moins d'une décennie – et alors que n'existait dans la plupart des régions aucune tradition étatique et pas davantage de conscience nationale – ont été imposés des États sur le modèle occidental? Est-il nécessaire d'insister (même si cette disposition est, dans le reste du monde, le lot commun de bon nombre d'États à un certain moment de leur histoire) sur le caractère mutilant du découpage colonial des frontières, certaines d'entre elles séparant des groupes humains culturellement homogènes (Somali, Touaregs, Bacongo, Maasai, etc.) tandis que d'autres réunissaient artificiellement des populations étrangères les unes aux autres (Tchad, Soudan, Nigeria, Cameroun, etc.)? Faut-il revenir, enfin, sur le fait qu'au cours du dernier demi-siècle, et, en particulier, au cours de la dernière décennie, les données démographiques, économiques, sociales, politiques propres aux populations africaines ont été – plus qu'ailleurs dans le monde – radicalement transformées? C'est sur la question de l'État, par conséquent de sa solidité politique, de sa capacité à maintenir la paix civile, de l'efficacité de ses interventions éducatives et socioéconomiques, que convergent les difficultés de la situation actuelle. Deux moments historiques, à cet égard, peuvent être distingués.

Certaines fractions réduites du territoire africain ont connu, pour une durée variable, l'existence d'États ou de proto-États pluriethniques de caractère tributaire (Mali, Songhaï, Kanem-Bornou, Bénin, Zimbabwe, etc.). Mais, quelles qu'aient pu être, à l'occasion, leurs capacités de

ponctionnement fiscal, ces instances de gouvernement avaient essentiellement des fonctions de protection. Ce qui est spécifique de l'État moderne, au contraire (et cela se vérifie en particulier dans le cas africain), c'est son aptitude à contrôler les flux des biens et des services, à infléchir les grandes lignes de l'orientation culturelle et technique (notamment par la politique d'éducation), à accumuler et à redistribuer les ressources nationales ainsi que celles issues de l'aide extérieure. Quelle que soit la nature des institutions publiques fondatrices (constitution, organisation administrative et judiciaire, etc.), la question du contrôle démocratique de l'État interventionniste – et des moyens dont il dispose – se présente sous un jour d'autant moins favorable que les opérateurs de ce contrôle sont insuffisants ou défaillants (instruction scolaire peu répandue, presse anémique, partis politiques sans consistance, réseau associatif embryonnaire, communications difficiles, opinion publique amorphe ou inopérante). Ainsi s'explique, dans la décennie qui succède aux indépendances africaines (1960-1970), la mise en place d'un pouvoir d'État déchargé de responsabilité politique réelle, pourvu d'une base sociale restreinte et auquel les politologues ont attribué le qualificatif de « patrimonial » [Bayart 1989 ; Médard 1990, 1992].

Le modèle politique « patrimonial »

Répandu dans toute l'Afrique, l'État patrimonial possède des caractéristiques remarquables :

– Les forces politiques actives sont réduites à une petite oligarchie de politiciens professionnels. Formés à l'occidentale, ces politiciens représentent une nouvelle classe méritocratique,

laquelle ne se confond en rien avec la gérontocratie traditionnelle toujours présente à l'échelle locale, et conservant, en raison des préséances liées à l'âge et au rang généalogique, sa position tutélaire. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, l'oligarchie se concentre dans un parti unique « national », supposé rassembler toutes les sensibilités politiques ainsi que les représentants de chaque région et de chaque groupe ethnique.

– Le parti unique constitue en réalité une image déformée du pays concret. Issue dans sa majorité de la bureaucratie coloniale (beaucoup plus rarement des mouvements de libération nationale), la classe politique est fréquemment l'émanation de l'un des groupes ethniques ayant bénéficié naguère, et au détriment des autres groupes, d'un effort particulier de promotion de la part de la puissance tutélaire.

– En l'absence de contrôle démocratique, les détenteurs du pouvoir s'arrogent le droit d'une appropriation privative des ressources publiques. Sous la forte pression des réseaux de clientèle et de la hiérarchie gérontocratique (d'origine lignagère ou régionale), obéissant par ailleurs à des rapports de forces internes au parti unique, cette appropriation est redistributive : elle opère prioritairement – et donc inégalement – au bénéfice de l'ethnie de référence ; secondairement – et plus chichement – elle répond aux attentes des autres groupes ethniques. La redistribution prend la forme de prébendes : argent, services, passe-droits (accès aux écoles contingentées, bourses d'études, facilités d'obtention des emplois et des marchés publics, etc.).

– Entre la hiérarchie méritocratique nationale et la classe gérontocratique locale se

réalise un équilibre difficile et souvent conflictuel, à l'image de celui qui s'impose à l'échelle locale entre aînés et cadets. Bénéficiaires, grâce à la diffusion de l'enseignement, de meilleures ressources monétaires (emplois salariés, accès facilité aux innovations agricoles et au marché des productions de rente, etc.), les cadets s'efforcent d'échapper au contrôle des aînés et de réduire à leur profit le montant des prestations lignagères ; de leur côté, les aînés pressurent les cadets par l'entremise des sanctions coutumières (contrôle des mariages et des prestations matrimoniales, sorcellerie, etc.). À l'échelle nationale toutefois, en raison de l'absence de renouvellement du personnel politique, cette tension a tendance, avec le temps, à s'atténuer. Tandis que la méritocratie acquiert en vieillissant les privilèges de l'âge et de l'aïnesse, elle assoit et consolide son pouvoir local et régional. Cumulant tous les pouvoirs, elle élargit aussi sa légitimité « traditionnelle » au détriment, cette fois, des jeunes élites, écartées des postes du pouvoir.

– De manière périodique – et tenant compte du rapport de forces en présence (en particulier du contrôle plus ou moins efficace de l'armée et de la police dont la composition ethnique peut différer de celle du gouvernement) – le pouvoir change violemment de camp, satisfaisant des desseins de revanche ethnique ou exprimant simplement la rébellion des jeunes élites, incapables de faire valoir autrement des principes méritocratiques. Qu'il soit ou non validé par des élections contrôlées par le nouveau pouvoir, le coup d'État, plus ou moins sanglant, devient le moyen quasi normal de l'alternance politique et se substitue à des élections libres et honnêtes (Mali, Niger, Guinée, Liberia, Burkina Faso,

Ghana, Nigeria, Togo, Bénin, Cameroun, Tchad, Centrafrique, Congo, Zaïre, Soudan, Ouganda, Zambie, etc.).

– À quelques exceptions près enfin (chez les Touaregs du Sahara, les Somali du Kenya et de l'Éthiopie, les dissidents du Katanga congolais, du Biafra nigérian et de la Casamance sénégalaise), jamais les groupes contestataires ne revendiquent la sécession mais s'appliquent, au contraire, à s'emparer de l'État oppresseur afin de tirer profit, à leur tour, de ses capacités prédatrices. Cette position est illustrée notamment dans les conflits affectant les États rentiers, riches en matières premières : les deux Congo, le Nigeria contemporain, la Zambie, l'Angola. Au cours de la période considérée, les affrontements politiques internes sont loin, par conséquent, de se confondre avec des conflits identitaires. Lorsque la guerre entre les groupes présente des enjeux ethniques, il s'agit, le plus souvent, dans un cadre national inchangé, d'une simple compétition pour l'accès au pouvoir.

L'observation qui précède appelle bien entendu quelques commentaires. Quoique les guerres opposent des groupes ethniques, il est remarquable – on vient de le signaler – que ces derniers ne recherchent pas la reconnaissance d'une identité collective qui leur aurait été déniée. Leurs objectifs ne sont pas l'autonomie territoriale et l'éclatement de l'État. Ils ne contestent pas le principe de l'État unitaire souverain et revendiquent encore moins un quelconque aménagement fédéraliste des institutions. S'appuyant sur une image de l'État qui est celle d'une machine à ponctionner les ressources d'autrui, ils ambitionnent, par le moyen d'un accaparement égoïste du pouvoir, le contrôle de ces mêmes ressources. Toute formule fédéraliste

serait contraire à leurs intérêts puisqu'elle conduirait à priver chaque groupe des chances d'accéder à la totalité ou à l'exclusivité du pouvoir et de la richesse nationale. Les groupes ethniques développent donc une ambition prédatrice qui consiste à priver les autres citoyens de l'essentiel de leurs richesses, tout comme si ces derniers étaient considérés virtuellement comme des ennemis. Le principe de fonctionnement des États africains est ainsi celui d'une rivalité ethnique menant à une logique de guerre intestine. Les luttes politiques ont pour objectif d'écraser les adversaires, de les dépouiller et de les réduire à l'impuissance.

Comparant cette situation à celle de l'Europe ou d'autres régions du monde, la conflictualité ethnique en Afrique soulève la question plus générale du pourquoi de cette faiblesse des revendications autonomistes. Une première réponse réside dans le fait que, hormis quelques cas isolés (auxquels il faudrait ajouter le Soudan régenté par des groupes arabo-musulmans), il n'existe pas en Afrique intertropicale d'hégémonie ethnique susceptible de brider les ressorts culturels des groupes rivaux. Cette absence d'impérialisme culturel de la part du groupe politiquement dominant vient largement de ce que, à l'encontre des situations rencontrées autrefois dans plusieurs pays d'Europe occidentale (et, dans une certaine mesure, aujourd'hui en Algérie dominée par la langue arabe), les auxiliaires culturels du pouvoir et de la promotion sociale sont étrangers au pays. Le passage obligé par la langue et la culture de l'ancien colonisateur (français, anglais, portugais) transcende les oppositions identitaires en rendant dérisoires les enjeux vernaculaires comme *media* d'ascension sociale. À supposer

que les cultures africaines soient en passe d'être menacées, aucune d'entre elles ne serait à l'abri des phénomènes d'érosion auxquels les expose la confrontation avec la diffusion générale d'une culture savante cosmopolite.

Une autre raison de l'absence de toute revendication autonomiste tient à la nature même de la réalité ethnique. On sait que, s'appliquant à certaines sociétés d'agropasteurs, le modèle segmentaire proposé en son temps par l'anthropologie britannique (E. Evans Pritchard, M. Fortes, etc.) développe un schéma dit « d'anarchie ordonnée » produisant, en cas de menace extérieure, le regroupement fusionnel de segments gentiles habituellement rivaux. Mais, outre le fait que ce modèle s'applique à des niveaux infra-ethniques (la tribu), il est loin de s'imposer dans l'ensemble de l'Afrique. Dépourvues de toute instance (même temporaire) de gouvernement, n'ayant jamais connu de menace sérieuse compromettant leur existence en tant que groupe, la plupart des ethnies africaines sont des réalités exclusivement culturelles ; ce ne sont, en aucun cas, des proto-nations. À l'encontre d'une remarque faite précédemment à propos du caractère mutilant des frontières étatiques, quiconque connaît un peu l'Afrique sait que le sentiment d'appartenance ethnique éprouvé par les individus n'est nullement incompatible avec l'attachement – souvent fort vif – à la citoyenneté territoriale héritée de l'époque coloniale. Imposé par l'Organisation de l'unité africaine en 1963, et rarement violé depuis, le principe de l'intangibilité des frontières coloniales porte la marque de cette remarquable défection des identités politiques de la part des nombreux groupes ethniques traversés par ces mêmes

frontières⁵. Le large accord maintenu par les gouvernements et les peuples autour de ce principe explique le petit nombre de guerres internationales, même si la totalité d'entre elles eurent, en effet, des enjeux ethnico-territoriaux.

Qu'est-ce donc alors que la conscience ethnique, ou l'ethnicité, dans le contexte africain ? Si les affrontements interethniques ne débouchent pas, sauf exception, sur des formules de repli territorial (exprimant en quelque sorte le désir de vivre à tout prix « entre soi »), ce qu'on appelle conscience ethnique ou ethnicité ne consiste pas davantage à célébrer le culte d'une quelconque « essence ethnique » (comme c'est aujourd'hui le cas pour certaines régions de l'Union européenne). Elle définit simplement, dans la mise en œuvre des relations de confiance et de solidarité, un système de préférences. Agissant au sein de l'ethnie d'appartenance, un tel système établit un ensemble de droits et de contraintes inscrits dans les rapports tutélaires décalqués des rapports généalogiques et lignagers. En contrepartie de leur soutien politique, les « clients » ethniques s'estiment fondés à solliciter protection et redistribution auprès des membres de l'*in-group* détenant une position de puissance ; sous réserve de négociation dans le rapport de forces qui s'instaure entre dépendants et notabilités ethnico-lignagères, ces dernières sont placées dans l'obligation de céder aux injonctions de leurs intercesseurs.

Il existe deux variantes au schéma d'alternance politique du gouvernement patrimonial précédemment exposé.

La première est celle où, en raison d'une gestion patrimoniale soucieuse de prévenir les débordements ethniques et générationnels, un seul pouvoir se maintient au cours d'une longue période – ou encore assure pacifiquement sa

succession, situation propre à certains pays d'Afrique occidentale et orientale et caractérisant les seuls pays échappant (ou ayant échappé jusqu'à tout récemment) aux situations de guerre civile (Sénégal, Gabon, Côte-d'Ivoire, Tanzanie continentale, Kenya).

La seconde variante correspond à l'occurrence où les oppositions politiques locales sont utilisées par des puissances étrangères rivales. Hormis le cas contemporain du Soudan (et des implications politico-pétrolières des États-Unis, du Canada, de la France et des pays arabes), tel fut le cas autrefois de l'Angola, du Mozambique et, jusqu'à un certain point, de l'Éthiopie, où Cuba et l'URSS affrontèrent indirectement des positions stratégiques défendues par l'Europe, l'Afrique du Sud blanche et les États-Unis⁶. La guerre civile peut alors se prolonger pendant de longues années.

5. Les rares exceptions concernent des pays riverains ou proches de la Méditerranée : Sahara occidental (qui oppose le Maroc et les Sahraoui regroupés dans le Front Polisario) ; nord du Tibesti (naguère disputé par la Libye et le Tchad). Le cas de l'Érythrée est particulier : colonie italienne en 1890, elle fut ultérieurement annexée à l'Éthiopie qui fut contrainte de lui rendre son indépendance après une guerre de dix-neuf ans (1974-1993). Les seules véritables exceptions en Afrique intertropicale sont le Biafra et le Shaba congolais, déjà mentionnés, ainsi que la Somalie qui mena deux guerres contre l'Éthiopie afin de mettre en œuvre son projet de Somalie réunifiée.

6. Localisés dans une région contrôlée par la rébellion sudiste mais aujourd'hui repassée sous l'autorité du gouvernement de Khartoum, les gisements pétroliers du Soudan ont d'abord fait l'objet de prospections au profit des compagnies Chevron (USA) et Total (France). En 1998, l'exploitation en a été confiée à un consortium de sociétés chinoise, canadienne et malaisienne [Prunier 2001].

Dans les formes ainsi décrites de régulation interne ou d'infléchissement externe, le modèle politique patrimonial fonctionne pendant plus de trente ans (du début des années soixante au début des années quatre-vingt-dix). Bien que fortement impliqué parfois dans le déclenchement de drames à grande échelle (guerres du Congo ex-belge, du Biafra, du Soudan, de l'Angola, etc.), le face-à-face politique de cette première période ne remet pas en cause les grands équilibres sociaux, la conjoncture africaine et internationale contribuant par ailleurs à assurer la survie des mêmes protagonistes. La croissance économique est faible (ou nulle) et peu créatrice d'emplois. La dette publique, en se creusant, accroît davantage la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Cependant, stimulée par la compétition entre les deux blocs mondiaux, l'aide européenne suffit encore à nourrir les populations les plus pauvres tout en maintenant en place des régimes parasites et corrompus mais protecteurs des intérêts néocoloniaux (en matière de rayonnement culturel et linguistique, de défense des marchés d'exportation, d'appui politique dans les instances internationales, etc.).

L'entrée de l'Afrique dans la modernité

Après avoir longtemps piétiné, et en même temps que s'accélère l'histoire du monde (chute du Rideau de Fer, fin de la guerre froide, développement fulgurant des pays émergents, aggravation brutale de la concurrence internationale), la modernité atteint enfin l'Afrique vers la fin des années quatre-vingt.

L'essor démographique, en premier lieu, produit à terme ses effets à la campagne comme à la ville. Au fur et à mesure que s'opèrent les saturations foncières (dans certains pays sahé-

liens, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie), les migrations rurales provoquent des tensions sur les terres cultivées et les pâturages. De la fin des années soixante-dix au début des années quatre-vingt-dix, la lente dérive vers les savanes humides des agropasteurs sahéliens est observable sur tout le continent au nord de l'équateur, ou encore en Tanzanie et au Kenya. En Côte-d'Ivoire, des Maliens, des Burkinabe occupent des terres dans la zone forestière⁷. Là où la densité démographique est déjà forte, comme dans la région des Grands Lacs, dans le centre du Kenya, voire dans certaines parties du Sénégal, du Cameroun et du Nigeria, là où, pour des raisons diverses (surabondance des emplois publics, insécurité rurale, éloignement des centres de santé), la campagne, pourtant peu habitée, a perdu tout attrait pour la paysannerie, comme au Congo ou dans l'ouest de l'ancien Zaïre, l'hypertrophie urbaine – conjoncture absolument nouvelle en Afrique – échappe au contrôle des gouvernants. Alors que l'épidémie de sida frappe l'Afrique centrale de plein fouet, des bidonvilles démesurés se développent à Kinshasa, à Nairobi, à Douala, à Luanda, autour des grandes villes du Nigeria et de la côte de Guinée⁸.

À partir de la fin des années quatre-vingt, et faisant suite à la concurrence des nouveaux

7. Les mouvements de migration ne concernent pas que les terres agricoles : des éleveurs occupent des terres de parcours dans le nord du pays tandis que, sur le littoral atlantique, d'autres migrants venus de divers pays d'Afrique de l'Ouest pratiquent la pêche côtière.

8. Évaluation des victimes du sida en Afrique subsaharienne pour l'année 2002 (chiffres fournis par l'Onusida) : nombre de séro-positifs : 29,4 millions ; nombre de décès : 2,4 millions (*Le Monde*, 27 novembre 2002).

producteurs (Viêt-Nam, Philippines, Thaïlande, Indonésie, etc.), la chute des cours des matières premières (café, cacao, coton, arachide, etc.) ne concourt pas seulement à l'appauvrissement de la paysannerie, mais détériore la situation sociale de l'ensemble des pays. En réduisant fortement les recettes budgétaires, en creusant les encours de la dette, en comprimant les dépenses publiques, elle déplace la pauvreté du côté des classes moyennes. Le processus de cette dégradation est bien connu : intervention du FMI, licenciement massif des fonctionnaires, retard croissant du paiement des salaires publics (y compris souvent celui des militaires), délabrement des services publics (réseau routier, voirie et transports urbains, ramassage des ordures, services postaux, etc.), altération du système scolaire et universitaire, chômage, encombrement du secteur dit « informel », délinquance, insécurité. Les familles urbaines, minées de l'intérieur, se fissurent et se dispersent ; l'antique modèle de solidarité lignagère est remis en cause.

Tandis que s'engagent les politiques d'ajustement, les programmes de coopération bilatérale sont remaniés et gravement amenuisés. Alors que l'aide de la France aux pays en voie de développement frôlait dans les années soixante-dix le chiffre de 0,8 % du PNB (pourcentage cependant inférieur au seuil de 1 % recommandé par l'Organisation des Nations unies et respecté à l'époque par les pays scandinaves), elle connaît vingt ans plus tard un net recul, en particulier s'agissant de l'aide directe aux gouvernements (l'aide totale plafonne aujourd'hui à 0,37 %, avec l'objectif tout à fait théorique de retrouver, dans un avenir proche, le chiffre précédemment men-

tionné). À l'origine de cette diminution considérable figurent diverses considérations de caractère économique et politique : gaspillages et détournements de la part des dirigeants politiques africains, inefficacité de nombreux programmes de développement (notamment en matière d'éducation, de coopération hospitalière, etc.), affaiblissement des entreprises françaises établies en Afrique, disparition de la menace communiste.

La crise contemporaine et les risques d'anomie

La confrontation du système gérontocratique-patrimonial à bout de souffle et de l'ébauche claudicante d'un système libéral-démocratique représente sans doute l'un des principaux facteurs de l'apparition récente d'un nouveau type de conflit.

Dans la situation qui vient d'être décrite, l'État clientéliste en faillite atteint les limites de ses capacités redistributives. Il multiplie les mécontents de tous bords, y compris parmi ses propres affidés. Alors que la baisse des rémunérations publiques encourage les occasions de corruption, la classe politique (ainsi qu'une partie de la bureaucratie d'État), en s'isolant de la population, prend, aux yeux de cette dernière, des allures de camarilla parasite. En réduisant à peu de choses la redistribution patrimoniale, l'État, par son désengagement, met fin au fragile équilibre entre les groupes ethniques et les régions.

Impuissants à réduire le chômage à court terme, les États africains doivent affronter l'angoisse de la jeunesse, fortement malmenée par la crise scolaire. Dans la partie sub-saharienne du continent, la fraction de la jeunesse âgée de

moins de 25 ans représente aujourd'hui 50 à 60 % de la population totale. Quoique le taux de fréquentation scolaire avoisine dans de nombreux pays les 100 % pour les trois premières années (supérieur à celui de l'Inde), la logique méritocratique imposée par l'école est en butte à l'extrême médiocrité des moyens pédagogiques, au caractère abusivement généraliste des formations, à la déperdition des effectifs scolarisés (de 30 à 40 % entre 9 et 12 ans), à la dévaluation des diplômes, au sous-emploi des diplômés. Dans les grandes conurbations, les exclus de la promotion scolaire, souvent issus des familles décomposées des quartiers populaires, sont acculés à survivre grâce à de petits métiers. Coupés du milieu rural, élevés dans le moule intégrateur des néocultures urbaines, ils sont peu sensibles aux sirènes de l'ethnicité entretenues par leurs parents. Fortement attachés, en revanche (comme leurs équivalents des banlieues européennes), à des microterritoires urbains, marqués par l'influence des *media* occidentaux et par certains messages de la contestation sociale, ils se rassemblent en bandes organisées, fréquemment entraînés dans la délinquance.

À l'échelle du pays toutefois, les tensions interethniques n'ont nullement diminué d'intensité. Sur fonds de xénophobie, la nécessité d'absorber la foule des immigrants ruraux et urbains attise les rivalités entre les groupes d'appartenance. Qu'ils fussent ou non contenus dans des limites territoriales assignées, les rapports interethniques étaient autrefois adoucis par l'existence de complémentarités économiques résultant d'une division ethnique, géographique et (parfois) corporative du travail. Quelquefois précédés, de manière réciproque, de stéréotypes

dépréciatifs à fonction identitaire, plus rarement scandés de frictions et d'affrontements violents, ces rapports correspondaient néanmoins, le plus souvent, à des relations sociales cordiales, n'excluant pas, à l'occasion, le compagnonnage, la mixité, l'acceptation d'engagements matrimoniaux. Ainsi s'explique en Afrique de l'Ouest la cohabitation bigarrée et pacifique des Peuls, des Dioula, des Bambara, des Touaregs, ou l'existence de ces couples complexes, rarement bien compris des Européens et des voyageurs de passage, que formaient, au Niger, les Touaregs et les Djerma, ou, au Kenya, les Maasai et les Gikuyu. Sur des bases, non pas ethniques mais plus largement sociales, à enracinement communautaire, des complémentarités de ce type gouvernaient également les rapports hiérarchiques entre Tutsi et Hutu au Rwanda et au Burundi.

Sans être absolument dénaturé, ce tableau est aujourd'hui largement infidèle à la réalité rurale et urbaine. Les empiètements territoriaux (réciproques de la part des nomades et des sédentaires), les transgressions des domaines d'activité réservés (l'adoption de l'agriculture par certains nomades, le décroisement des activités artisanales et commerciales), la confrontation générale sur le marché du travail urbain des natifs et des allogènes, des immigrants anciens et nouveaux, des nationaux et des étrangers, sont à l'origine des chocs intercommunautaires récents, dont le nombre et l'intensité ont tendance à s'amplifier. Tel est le cas par exemple au Sénégal (Toucouleurs contre Maures immigrants dans le nord du pays, et Diola contre colons wolof en Casamance), en Côte-d'Ivoire (Akan et Kru contre immigrants musulmans originaires du Nord et du Burkina à

Abidjan et dans le sud du pays), au Kenya (Maasai contre Gikuyu, Maasai contre Gusii, Gikuyu contre Kalenjin, Somali contre Meru), en République démocratique du Congo, au Nigeria, etc. En dépit d'un net affaiblissement de ses fondements solidaristes, et à titre de valeur refuge, l'identité ethnique est réactivée.

En l'absence de fonctionnement réellement démocratique, la vie politique se recompose dans des termes qui évoquent un mouvement de type brownien. Imposé au début des années quatre-vingt-dix, sous la pression internationale, mais dépourvu d'assises syndicales ou associatives, le pluripartisme s'est révélé jusqu'ici impuissant à mobiliser les électeurs autrement que sur des bases ethniques. À défaut de se reconnaître dans des organisations peu efficaces et lassée des promesses non tenues, une large frange urbaine de la population se maintient à l'écart des engagements partisans tout en développant un vif sentiment d'insatisfaction. À l'initiative des associations informelles (souvent féminines), cette foule de mécontents peut faire l'objet de mobilisations improvisées débouchant sur des manifestations de masse ou des émeutes incontrôlées. Il en fut ainsi à Kinshasa contre le général Mobutu (puis contre Laurent-Désiré Kabila), à Abidjan contre Konan Bédié (puis contre le général Guei). Dépourvus d'encadrement, obéissant à des revendications au jour le jour, de tels mouvements d'opinion sont très instables. Sensibles aux sirènes des démagogues, ils sont exposés à des revirements soudains. On peut expliquer par là les succès éphémères de Pascal Lissouba en République du Congo, du général Guei en Côte-d'Ivoire, de Laurent Désiré Kabila au Congo, etc.

Tandis que s'installent des situations de

lassitude et d'accablement de l'opinion, la voie est ouverte aux aventuriers de tous bords. En l'absence de consultation électorale claire (taux d'abstention élevés, contestation des résultats par les vaincus, etc.), les ennemis politiques sont amenés à régler leurs différends par le recours à la violence. C'est ce qui advint, comme on le sait, dans les deux Congo, au Rwanda, au Liberia, au Sierra Leone. Pendant que la crise s'aggrave dans les villes, la fraction de la classe politique écartée du pouvoir pratique le repli territorial en exploitant les protections plus ou moins contraintes de son groupe ethnique d'appartenance. En même temps que se développent ces « enclaves » rebelles (Congo, Ouganda, Liberia, Sierra Leone), un nouveau type de guerre civile s'installe dans le pays, opposant, non pas des camps politiquement organisés (sur des bases idéologiques ou ethniques) mais des cliques politico-militaires œuvrant pour leur propre compte. Leurs moyens d'intervention sont des armées professionnelles en déroute ou des milices de jeunes, voire très jeunes désœuvrés. Recrutés dans les faubourgs des grandes villes, les miliciens subsistent grâce aux produits de leurs pillages. Soumis à une discipline cruelle (amputation des membres en cas de désertion), pratiquant de leur côté une violence aveugle, entraînés à tuer sous l'empire de la drogue et de l'alcool (Liberia, Sierra Leone, Congo), vivant à l'écart du monde, ils développent une mentalité d'assiégés, caractérisée par des réactions paranoïaques d'autosurveillance et de chasse aux sorcières [Douglas 1993].

Étudiée au Sierra Leone et au Congo par Paul Richards, Krijn Peters et Rémy Bazenguissa, l'organisation interne de ces bandes armées est l'expression d'un amalgame complexe

de modernité et d'attachement à d'anciennes traditions [Bazenguissa-Ganga 1998 ; Bazenguissa-Ganga et Yengo 1999 ; Richards 1998 ; Peters et Richards *op. cit.*]. Hostiles à tout préjugé de caractère « ethnique », les miliciens manifestent également des exigences de « neutralité religieuse ». Magie et sorcellerie sont, en principe, fortement stigmatisées. Quoique la logique prédatrice de la bande soit révélatrice d'une conduite anomique du « chacun pour soi », à l'intérieur du cercle des compagnons (pour le partage du butin, pour la répartition de la nourriture) s'impose la règle d'une stricte égalité. Contradictoires avec les causes « ethnicistes » qu'à titre de mercenaires les jeunes combattants sont fréquemment appelés à défendre, ces comportements de type « démocratique » sont entremêlés de pratiques coutumières dissociées de leur contexte. Des recettes magiques d'invulnérabilité contre les balles circulent entre ceux qui s'apprentent à affronter les ennemis⁹. Dénoncée à l'intérieur de « l'enclave » [Douglas *op. cit.*], la hiérarchie des aînés et des cadets est reconnue à l'extérieur du groupe. La relégation des jeunes miliciens fait l'objet de rituels évoquant les anciennes initiations. Transportés à l'écart du monde (dans la brousse où siègent les esprits incontrôlés), les nouveaux combattants sont soumis aux épreuves de l'apprenti-guerrier : privations et souffrances physiques, meurtre rituel d'un ennemi à l'arme blanche, etc.¹⁰

Portés par leur seule ambition, les chefs de guerre, quant à eux, appartiennent à deux modèles de trajectoires politico-criminelles. Certains sont des exclus de la classe bureaucratique au pouvoir : militaires mécontents, politiciens mis au rencart par le processus démocratique mais non dépourvus de moyens financiers et de

soutiens militaires. D'autres sont des routiers de l'aventurisme politique (Laurent-Désiré Kabila au Congo, Charles Taylor au Liberia, Foday Sankoh au Sierra Leone). Quelle que soit leur origine toutefois, les chefs de guerre ont un objectif invariable et constant : la prise du pouvoir par la force ; l'accaparement cynique, à leur strict profit, des principales ressources du pays (diamant au Sierra Leone, au Liberia, en Angola, minerais de fer, bois et caoutchouc au Liberia, or au Congo, etc.)¹¹.

9. De telles recettes, en particulier celles dotant les guerriers d'un pouvoir d'invisibilité, se rencontraient dans toute l'Afrique et ont été signalées par de nombreux observateurs [Issacs 1836, t. 1 : 199 ; Krantz cité in Numelin 1963 : 32, 96 ; Meek 1931 : 305 ; Pettersson 1953 : 288 ; Smith et Dale *op. cit.* : 177].

10. Certains travaux menés sur les enfants-soldats [Honwana 2000] établissent que, enlevés à un âge précoce, ceux-ci sont ensuite soumis à des rituels d'initiation destinés à dissoudre leur identité initiale (tuer ses parents, brûler son village d'origine afin d'empêcher toute tentative de retour, etc.). L'imposition d'une nouvelle identité consacre la rupture avec l'état antérieur de normalité sociale (acte cannibale consistant à boire le sang des victimes, etc.). La recherche engagée par Filip De Boeck en République démocratique du Congo [2000] suggère un lien possible entre ces pratiques et la multiplication des « enfants-sorciers » dans une ville comme Kinshasa.

11. Sous le contrôle militaire des rebelles et confiée à des concessionnaires complaisants, l'exploitation des gisements d'or et de diamant alimente les caisses des chefs de guerre et pourvoit à l'entretien des milices, à l'achat des armes et des munitions. Certaines armées étrangères ou des chefs d'État alliés ont également profité de ces détournements (Burkina, Ouganda, Rwanda, Zambie, Zimbabwe). La vente en contrebande des produits de l'exploitation est assurée avec la complicité et pour le bénéfice de dirigeants politiques appartenant à des pays étrangers voisins (Burkina, Zambie).

Revenons sur l'une des données centrales des conflits africains. Bien que l'uniformisation culturelle soit en marche dans les grandes villes, le cercle vicieux de l'antagonisme inter-ethnique et de l'impuissance de l'État – cause et conséquence de cet antagonisme – demeure au centre de la crise des temps modernes. Tandis que l'État est incapable de consolider les solidarités transversales et d'assumer son rôle de fédérateur national, les identités ethniques – fussent-elles recomposées ou « imaginées » – prennent le pas sur d'autres références (professionnelles, syndicales, territoriales, sociales ou nationales) dont le discrédit précipite la ruine des nouveaux États. Peu abordé dans les pages qui précèdent, un cas particulier de préférence communautaire est celui, plus menaçant encore car reposant sur un embryon d'institutions-refuges à caractère sectaire et protecteur, où des identités religieuses fanatisées s'imposent face aux appartenances ethniques (moitié nord du Nigeria gagnée par des partisans de la *sharia* islamique). Entretenant l'immense richesse culturelle de l'Afrique et coexistant pacifiquement pendant des siècles (ou réduisant leurs conflits à des affrontements limités), bon nombre de groupes ethniques sont aujourd'hui durablement dressés les uns contre les autres tandis que, se vidant de leur substance, ils participent paradoxalement, chacun de leur côté, à l'appauvrissement culturel du continent.

D'autres facteurs, en apparence secondaires mais en réalité de portée non mesurable, aggravent les guerres ou encouragent leurs rebondissements. L'existence de professionnels du pillage, en premier lieu, ne conduit pas seulement à transformer la nature des conflits. Elle en retarde le règlement, la reconversion des miliciens

et des mercenaires *desesperados* se révélant très difficile, une fois les conditions de la paix revenues. En l'absence d'amnistie, et à défaut d'autres issues plus rémunératrices, les bandes armées poursuivent, sous couvert de vagues objectifs politiques, leurs activités prédatrices, maintenant, à partir de leurs sanctuaires, un état de violence chronique et d'insécurité (Ouganda, Congo, RDC). La question des réfugiés, en second lieu, envenime les antagonismes. À la fin de 1994 [Gendreau 1996], on estimait à six millions et demi le nombre de réfugiés survivant à grande-peine dans un pays étranger (à quoi s'ajoutait un nombre indéterminé de « déplacés » n'ayant pas quitté leur pays). Le regroupement massif de ces populations dans des régions peu préparées à les accueillir est la cause de multiples frictions (Kenya, Kivu congolais). Dans d'autres cas, comme en Ouganda, la présence, au cours d'une longue période, de réfugiés décidés à prendre leur revanche (Tutsi rwandais) a contribué aux résurgences meurtrières de la guerre civile [*ibid.*]. Un dernier facteur de dramatisation des hostilités est la puissance destructrice des armements. Alors que les conflits anciens se concluaient par des pertes minimales (quelques dizaines de morts dans les guerres intertribales), la diffusion des armements modernes transforme la moindre escarmouche en massacre à grande échelle. La portée de ces événements dépasse les souffrances qu'ils provoquent en eux-mêmes. En exaspérant les ressentiments, en amplifiant le désir de vengeance, ils entretiennent ou prolongent la guerre. Là où existait la coutume du « prix du sang » (paiement d'une amende en nature pour éteindre le conflit), ils rendent, en raison du caractère exorbitant de la dette, tout règlement impossible. Dorénavant, la guerre appelle la guerre, sans pitié et sans pardon.

Annexe

Inventaire des principaux conflits en Afrique depuis les indépendances (les luttes anti-apartheid ou de libération nationale postérieures à 1960 ne sont pas mentionnées : Afrique du Sud, Kenya, Rhodésie du Sud, Angola, Mozambique, Namibie).

Cameroun (1955-1962) : guerre civile interethnique entre l'Union du peuple camerounais (Bassa-Bamileké et autres ethnies du Sud) et les populations du Nord

Soudan (1958...) : guerre civile interethnique et interreligieuse entre le Nord arabo-musulman et le Sud nilo-africain

Congo ex-belge (1960-1962) : guerre civile interethnique, sécession du Shaba

Éthiopie/Somalie (1961-1964) : guerre internationale à contenu ethnique, la Somalie revendiquant le territoire éthiopien de l'Ogaden peuplé de pasteurs somali

Tchad (1965-1982, puis reprise chronique depuis 1983) : guerre civile interethnique et interreligieuse entre les populations musulmanes d'agropasteurs du Nord et les populations d'agriculteurs christianisés du Sud

Nigeria (1967-1970) : guerre civile interethnique du Biafra

Érythrée-Éthiopie (1974-1993) : guerre destinée à obtenir l'indépendance de l'Érythrée

Angola (1975-2002) : guerre civile interethnique et politique (avec implications de l'URSS, de Cuba, de l'Afrique du Sud, du Zaïre, etc.) qui met aux prises trois partis ethnico-politiques : le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) et les populations mbundu, l'Unita, surtout implantée dans le sud du pays et soutenue par les Ovimbundu, le Front national de libération de l'Angola (FNLA) s'appuyant sur les Bacongo du nord du pays

Mozambique (1976-1992) : guerre civile interethnique et politique (avec implications de l'Afrique du Sud)

Éthiopie/Somalie (1977-1978) : nouvelle guerre de l'Ogaden

Zimbabwe (1982-1988) : guerre civile interethnique (Shona/Matebele)

Mauritanie/Sénégal (1989) : conflit international frontalier à contenu ethnique et social

Sénégal (1990...) : rébellion ethnique dans la région de Casamance, zone frontrière peuplée de minorités diula

Djibouti (1990...) : conflit interethnique opposant les Afar et les Issa
Liberia (1990...) : bandes armées et affrontements interethniques
Mali (1990-1992) : rébellion ethnique de la part des Touaregs
Nigeria (1990...) : multiples heurts interethniques ; affrontements meurtriers entre musulmans et autres groupes religieux dans le nord du pays
Sierra Leone (1991...) : guerre civile à contenu social, affrontements interethniques et bandes armées
Niger (1991-1995) : rébellion ethnique de la part des Touaregs occupant la moitié nord du pays
Somalie (1991-1993...) : guerre interclanique et bandes armées
Burundi (1991...) : guerre civile d'origine sociale et à résonance ethnique opposant les Hutu aux Tutsi
Congo (1992-1999) : guerre civile à résonance ethnique
Rwanda (1994...) : guerre civile d'origine sociale et à résonance ethnique opposant les Hutu aux Tutsi
Ouganda (1995...) : rébellions d'origine ethnique de la part de certains groupes nilotiques du nord du pays
RDC (1996...) : guerre civile à résonance ethnique
Côte-d'Ivoire (1997-2002) : conflits à forte résonance ethnique
Éthiopie/Érythrée (1999-2000) : guerre internationale à enjeu territorial

Bibliographie

- Baumann, O.** — 1894, *Durch Massailand zur Nilquelle. Reisen und Forschungen der Massai-Expedition des deutschen Antisklaverei-Komitee in den Jahren 1891-1893*. Berlin, Dietrich Reimer.
- Bayart, J.-F.** — 1989, *L'État en Afrique*. Paris, Fayard (« L'espace politique »).
- Bazenguissa-Ganga, R.** — 1998, « Les milices politiques dans les affrontements », *Afrique contemporaine* 186 : 46-57.
- Bazenguissa-Ganga, R. et P. Yengo** — 1999, « La popularisation de la violence politique au Congo », *Politique africaine* 73 : 186-192.
- Bohannan, L. et P. Bohannan** — 1953, *The Tiv of Central Nigeria*. Londres, International African Institute, Ethnographic Survey of Africa : Eastern Africa, vol. VII.
- Corvisier, A.** — 1995, *La guerre. Essais historiques*. Paris, PUF (« Histoires »).
- De Boeck, F.** — 2000, « Le deuxième monde et les enfants-sorciers en République démocratique du Congo », *Politique africaine* 80 : 32-57.
- Douglas, M.** — 1993, *In the Wilderness : the Doctrine of Defilement in the Book of Numbers*. Oxford-New York, Oxford University Press.
- Dupuy, R.E. et T.N. Dupuy** — 1986, *The Encyclopedia of Military History from 3500 B.C. to the Present*. New York, Harper & Row.
- Gendreau, F.** — 1996, « La dimension démographique des conflits africains », *Afrique contemporaine* 180 : 129-141.
- Hinde, S.L. et H.B. Hinde** — 1901, *The Last of the Masai*. Londres, W. Heinemann.
- Holub, E.** — 1881, *Seven Years in South Africa : Travels, Researches and Hunting Adventures between the Diamond-Fields and the Zambezi (1872-1879)*. Londres, S. Low, Marston Searle and Rivington, 2 vol.
- Honwana, A.** — 2000, « Innocents et coupables. Les enfant-soldats comme acteurs tactiques », *Politique africaine* 80 : 58-78.
- Issacs, N.** — 1836, *Travels and Adventures in Eastern Africa. Description of the Zoolus, their Manners, Customs, with a Sketch of Natal*. Cape Town, The Van Riebeeck Society (« Series 16-17 »), 2 vol.
- Letourneau, C.** — 1895, *La guerre dans les diverses races humaines*. Paris, L. Bataille.
- Livingstone, D.** — 1857, *Missionary Travels and Researches in South Africa ; Including a Sketch of Sixteen Years' Residence in the Interior of Africa, and a Journey from the Cape of Good Hope to Loanda, on the West Coast, thence accross the Continent, down the River Zambezi, to the Eastern Ocean*. Londres, J. Murray.
- Médard, J.-F.** — 1990, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine* 39 : 25-36. — 1992, « L'État néopatrimonial en Afrique noire », in J.-F. Médard ed., *États d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise*. Paris, Karthala : 336-350.
- Meek, C.** — 1931, *A Sudanese Kingdom. An Ethnographical Study of the Jukun Speaking Peoples of Nigeria*. Londres, K. Paul Trench, Trubner and Co.
- Meillassoux, C.** — 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*. Paris-La Haye, Mouton-École pratique des hautes études (VI^e section) (« Le monde d'outre-mer, passé et présent », première série, Études XXVII).
- Numelin, R.** — 1963, *Intertribal Relations in Central and South Africa*. Helsinki-Helsingfors, Societas Scientiarum Fennica.
- Otterbein, K.F.** — 1967, « The Evolution of Zulu Warfare », in P. Bohannan ed., *Law and Warfare. Studies in the Anthropology of Conflict*. New York, Natural History Press (« American Museum Source Books in Anthropology ») : 350-357.
- Partridge, C.** — 1905, *Cross River Natives ; Being Some Notes on Primitive Pagans of Obubura Hills District, Southern Nigeria, Including a Description of the Circles of Upright Sculptured Stones on the Left Bank of the Aweyong River*. Londres, Hutchinsonson.
- Paulitschke, P.** — 1893, *Ethnographie Nordost-Afrikas ; die materielle cultur der Danâkil, Galla und Somâl*. Berlin, Geographische Verlagshandlung, Dietrich Reimer.
- Paulme, D.** — 1960, « Le guerrier : sa place dans une pensée africaine hier et aujourd'hui (chez les Bété, dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire) », *Journal de Philosophie morale et pathologique* 3 : 272-289.

- Peters, K. et P. Richards** — 1998, « Why We Fight : Voices of Youth Ex-Combattants in Sierra Leone », *Africa* 68 (2) : 183-210.
- Pettersson, O.** — 1953, *Chiefs and Gods. Religious and Social Elements in the South Eastern Bantu Kingship*. Lund, CWK, Gleerup (« *Studia theologica lundensia* » 3).
- Prunier, G.** — 2001, « Oil and War in Sudan », *Les Cahiers de l'IFRA* 21 : 123-128.
- Richards, P.** — 1998, « Sur la nouvelle violence politique en Afrique : le sectarisme séculier au Sierra Leone », *Politique africaine* 70 : 85-104.
- Roscoe, J.** — 1907, « The Bahima. A Cow Tribe of Enkole in the Uganda Protectorate », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain & Irland* XXXVII : 93-118. — 1909, « Notes on the Bageshu », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain & Irland* XXXIX : 181-195. — 1915, *The Northern Bantu : an Account of Some Central African Tribes of the Uganda Protectorate*. Londres, Cass. — 1923, *The Bakitara or Banyoro ; the First Part of the Report of Mackie Ethnological Expedition to Central Africa*. Cambridge, The University Press.
- Smith, E.W. et A.M. Dale** — 1920, *The Speaking Peoples of Northern Rhodesia by Rev. E.W. Smith and Captain A.M. Dale*. Londres, Macmillan and Co, 2 vol.
- Thomson, J.** — 1881, *To the Central African Lakes and Back. The Narrative of the Royal Geographical Society's East Central African Expedition, 1878-1880*. Londres, Cass, 2 vol.
- Wagner, G.** — 1940, « The Political Organization of the Bantu of Kavirondo », in M. Fortes et E.E. Evans Pritchard eds., *African Political Systems*. Londres et New York, KPI-International African Institute : 197-238.
- Westermann, D.** — 1912, *The Shilluk People ; their Language and Folklore*. Westport (Conn.), Negro Universities Press. — 1952, *Geschichte Afrikas. Staatenbildungen südlich der Sahara*. Köln, Greven-Verlag.

Résumé

Michel Adam, *Guerres africaines. De la compétition ethnique à l'anomie sociale*

L'Afrique intertropicale est la région du monde où se rencontre depuis trente ans le plus grand nombre de conflits armés. La majorité de ces conflits sont des guerres civiles dépourvues d'enjeu sécessionniste. Dans un contexte politico-culturel caractérisé par la faiblesse de la citoyenneté démocratique, elles opposent des groupes ethniques concurrents pour accéder au contrôle de l'opérateur économique central que représente l'État. Toutefois, le fonctionnement de l'État patrimonial-clientéliste est affecté par la dégradation économique de ces dernières années. Il en résulte une transformation de la nature des guerres civiles, lesquelles s'accompagnent de phénomènes d'anomie.

Abstract

Michel Adam, *African Wars. From Ethnic Competition to Social Anomie*

Tropical Africa is the part of the world with the most armed conflicts during the past thirty years. The majority of them have been civil wars without secessionist aims. In a political and cultural context characterized by a weak sense of democratic citizenship, these conflicts set at odds ethnic groups who rival for control over the central economic operator, *i.e.*, the state. The economic downturn during this period has affected the workings of the patrimonial, patronage-based state. As a result, the nature of civil wars, now entailing the phenomenon of anomie, has changed.